

Se Conformer pour Respecter les Règles de la CSRD

Guide Pratique pour
Rédiger un Rapport sur
le Développement Durable
de Manière Efficace.



Sommaire

Conformité CSRD & ESRS _

Votre Guide Pratique pour un Reporting Durable

Découvrez comment la CSRD et les ESRS peuvent façonner l'avenir de votre entreprise grâce à des rapports standardisés et de grande qualité sur le développement durable.

Champ d'Application et Mise en Pratique _

Rapport sur 2024
(rapport annuel 2025)

Rapport sur 2025
(rapport annuel 2026)

Rapport sur 2026
(rapport annuel 2027)

Rapport sur 2027
(rapport annuel 2028)

Grandes entreprises d'intérêt public (> 500 employés) déjà soumises à la directive sur les rapports non financiers (NFRD)

Sociétés cotées en bourse

Banques et assurances

Grandes entreprises répondant à au moins 2 des 3 critères :
+250 employés

Chiffre d'affaires net > 50 millions d'euros

Bilan > 25 millions d'euros

PME cotées en bourse (petites et moyennes entreprises)

PME non cotées (petites et moyennes entreprises)

Toutes les entreprises de l'UE Avec > 10 employés

Les entreprises non européennes dont le chiffre d'affaires est supérieur à 150 millions d'euros dans l'UE et qui possèdent au moins une filiale ou une succursale sur le territoire de l'UE dont le chiffre d'affaires est supérieur à 40 millions d'euros dans l'UE

Normes et Exigences de la CSRD _

| Intégrée dans la Stratégie de l'Entreprise | Exigences en Matière de Reporting | Réalisation | |
|---|---|---|---|
| Intégration dans la stratégie globale | Double Matérialité (matérialité financière et matérialité d'impact) | Indicateurs ou KPIs environnementaux (ESRS E1 - E5) | Format XBRL et compatibilité avec le Point d'Accès Unique Européen (ESAP) |
| Intégration dans le modèle économique de l'entreprise | Fixer des objectifs et des politiques (amélioration continue) | Indicateurs ou KPIs sociaux (ESRS S1 - S4) | Assurance limitée (3 premières années) |
| La vision de la chaîne d'approvisionnement | Normes générales transversales de la CSRD (ESRS 1 et 2) | Indicateurs ou KPIs de Gouvernance (ESRS G1) | Audit externe |

En savoir plus dans le guide complet

Table des Matières

| | |
|--|-----------|
| Introduction | 05 |
| 1. Mieux Comprendre la CSRD et les ESRS | 06 |
| 1.1. Les Principales Exigences de la CSRD | 07 |
| 1.2. Le Champ d'Application et Mise en Pratique de la CSRD et des ESRS | 09 |
| 2. Les Normes et Exigences en Matière de Reporting | |
| 2.1. Les Principaux Domaines du Reporting | 13 |
| 2.2. Les Normes Générales et Spécifiques | 14 |
| 2.3. Les différents Niveaux de Publication et Communication | 15 |
| 2.4. Des Perspectives à Venir | 16 |
| 3. Les Processus et les Principes pour Établir du Reporting | |
| 3.1. Le Processus Général du Reporting en matière de Durabilité | 17 |
| 3.2. Les 4 Piliers du Reporting sur le Développement Durable | 21 |
| 3.3. La Mise en œuvre du Concept de Double Matérialité | 22 |
| 3.3.1. Comprendre la double matérialité | 23 |
| 3.3.2. Les Étapes de la Mise en Œuvre de la Double Matérialité | 24 |
| 3.3.3. L'Importance Stratégique et l'Amélioration Continue | 26 |
| 4. Des Audits et des Certifications | 27 |
| 5. La Publication de Données et la Communication | |
| 5.1. Garantir la Qualité et la Transparence des Données | 28 |
| 5.2. Les Avantages dans la Transparence des Rapports | 29 |
| 5.3. L'Accent mis sur la Numérisation | 30 |
| 6. Les Solutions Logicielles permettent une Conformité totale à la directive CSRD | 31 |

Introduction

Dans le paysage réglementaire actuel qui évolue très rapidement, votre entreprise est-elle prête à respecter les directives les plus ambitieuses à ce jour en matière de rapports sur le développement durable ? La directive sur les rapports de durabilité des entreprises (CSRD) et les normes européennes sur les rapports de durabilité (ESRS) ne sont pas de simples exigences réglementaires - ce sont des impératifs stratégiques qui peuvent façonner l'avenir de votre entreprise.

Le développement durable est devenu une nécessité stratégique pour assurer la viabilité à long terme et instaurer la confiance avec les parties prenantes. La CSRD et les ESRS fournissent un cadre solide pour normaliser et améliorer la qualité des rapports sur le développement durable en Europe, en les alignant sur la rigueur des rapports financiers. Ces directives visent à améliorer la transparence, la cohérence et la comparabilité des données sur le développement durable, permettant ainsi aux parties prenantes de prendre des décisions plus éclairées.

Ce guide offre une vue d'ensemble claire et complète de la CSRD et des ESRS, en soulignant leur importance dans l'environnement commercial d'aujourd'hui et en fournissant des idées concrètes sur la façon dont les entreprises peuvent s'adapter et prospérer. Nous nous pencherons sur les défis et les opportunités que présentent ces réglementations, en proposant des meilleures pratiques de mise en œuvre pour aider votre organisation à atteindre un avenir plus durable et plus transparent.

Que vous commenciez à peine votre parcours vers le développement durable ou que vous cherchiez à améliorer vos pratiques existantes, ce guide est conçu pour vous fournir les connaissances et les outils dont vous avez besoin pour réussir. Rejoignez-nous pour comprendre les dessous d'un rapport efficace sur le développement durable et découvrez comment votre entreprise peut transformer la conformité réglementaire en un avantage stratégique.

Êtes-vous prêts ?

1. Mieux Comprendre la CSRD et les ESRS

La directive sur les rapports de durabilité des entreprises (CSRD) établit un cadre juridique complet qui élargit et affine les exigences en matière de rapports non financiers pour les entreprises de l'Union européenne. S'appuyant sur la précédente directive sur l'information non financière (NFRD), la CSRD vise à garantir que les entreprises fournissent des informations détaillées sur leurs activités ayant un impact sur la société comme sur l'environnement. Il s'agit notamment de rendre compte non seulement de la gouvernance, mais aussi des risques et des opportunités liés au développement durable, tels que les impacts sociaux et environnementaux.

Les normes européennes de reporting sur le développement durable (ESRS), élaborées par l'EFRAG sous le mandat de la Commission européenne, fournissent les normes techniques détaillées que les entreprises doivent respecter pour se conformer aux exigences de la CSRD. Ces normes garantissent que les informations divulguées sont cohérentes, comparables et de qualité. Les ESRS couvrent différents domaines du développement durable, notamment les impacts environnementaux, la responsabilité sociale et la gouvernance d'entreprise, et sont conçues pour être applicables dans différents secteurs et contextes d'entreprise.

Pour l'essentiel, la CSRD définit le "quoi" - les exigences et la nécessité d'établir des rapports - tandis que les ESRS décrivent le "comment" - la méthodologie et le contenu spécifique de ces rapports. Ensemble, ils renforcent la transparence et la responsabilité en matière de développement durable des entreprises, permettant aux parties prenantes, notamment les investisseurs, les clients et les régulateurs, d'évaluer plus efficacement les performances et l'engagement d'une entreprise en matière de développement durable.

Pour les entreprises, la mise en œuvre des normes CSRD et des ESRS représente à la fois un défi et une opportunité. L'adaptation à ces normes nécessite un examen approfondi des processus internes, le développement de systèmes de collecte de données robustes et l'adoption de pratiques de gestion durable. Cependant, le fait de s'aligner sur ces exigences va considérablement améliorer la réputation d'une entreprise, renforcer la confiance des investisseurs et des consommateurs et, en fin de compte, favoriser des performances d'entreprise plus solides et plus durables.

Cette section vous guidera dans les méandres de la CSRD et des ESRS, en vous permettant de comprendre clairement leurs exigences et les avantages de la conformité. En adoptant ces normes, votre entreprise va non seulement être conforme aux obligations réglementaires, mais aussi se positionner en tant que leader en matière de développement durable, ce qui favorise la croissance à long terme et la confiance des parties prenantes.

1.1. Les Principales Exigences de la CSRD

La directive concernant les rapports sur le développement durable des entreprises (CSRD) définit plusieurs exigences phares auxquelles les entreprises doivent se conformer pour produire des rapports complets et efficaces sur le développement durable. Ces exigences visent à garantir la transparence, la comparabilité et la responsabilité des pratiques des entreprises en matière de développement durable.

Le Rapport Annuel

Les entreprises sont tenues de fournir des Rapports Annuels détaillés sur leurs activités de développement durable et leurs impacts. Ces rapports doivent utiliser les normes européennes de reporting sur le développement durable (ESRS) comme cadre de référence, afin de garantir la cohérence et la diffusion de données aussi précises que cohérentes.

L'Analyse de Double Matérialité

La CSRD impose une Analyse de Double Matérialité, dans laquelle les entreprises doivent évaluer à la fois les impacts financiers des questions de durabilité sur leurs activités (matérialité financière), mais aussi, les impacts de leurs activités d'un point de vue environnemental et social (matérialité de l'impact). Cette double perspective garantit une vision holistique de la durabilité, en tenant compte des facteurs internes et externes.

Un Audit comme Certification

Pour renforcer la crédibilité des rapports de développement durable, la CSRD exige que les informations soient vérifiées par un tiers indépendant. Le processus de certification commence par une exigence d'assurance dite limitée, et évolue progressivement vers une exigence d'assurance dite raisonnable, telle qu'elle est évaluée par la Commission européenne. Cette étape garantit l'exactitude et la fiabilité des données rapportées.

La prise en Compte de la Chaîne d'Approvisionnement

Les entreprises doivent rendre compte de l'impact environnemental et social de l'ensemble de leur chaîne d'approvisionnement, et pas seulement de leurs activités directes. Il s'agit notamment d'évaluer la manière dont leurs produits et services, ainsi que l'intégralité des activités de leur chaîne d'approvisionnement, contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable ou les affectent. Cette approche globale garantit que les entreprises assument la responsabilité de leur impact global.

La Comparabilité et l'Alignement sur les Normes établies

Le cadre des ESRS de la CSRD est conçu pour améliorer la clarté et la comparabilité des rapports sur le développement durable. Pour ce faire, l'EFRAG a aligné les ESRS sur des cadres et des normes bien établis tels que le GRI, le SASB, la TCFD, les Science-based Targets (SBT), le GHG Protocol et le CDP. Ces normes largement adoptées garantissent la compatibilité des ESRS avec les pratiques de marché existantes. En septembre 2023, l'EFRAG et le GRI ont publié une déclaration commune sur leur collaboration, soulignant que leurs normes sont largement cohérentes et compatibles. Cet alignement permet aux entreprises de générer un rapport unique qui répond à la fois aux exigences de la CSRD et à d'autres exigences internationales, réduisant ainsi les doublons et rationalisant le processus de reporting.

Le Changement Climatique et la Comptabilité Carbone

Compte tenu de l'importance cruciale du changement climatique et des émissions de gaz à effet de serre, l'alignement sur le GHG Protocol pour la comptabilisation du carbone et sur la TCFD pour la déclaration des risques est essentiel pour parvenir à une compatibilité globale. La CSRD cite également la taxonomie de l'UE et impose aux entreprises de déclarer leur chiffre d'affaires, leurs dépenses d'investissement et leurs dépenses d'exploitation en se référant à cette taxonomie. Cela garantit que les paramètres financiers sont directement liés à la performance en matière de développement durable, ce qui permet d'obtenir une image plus claire de l'impact global d'une entreprise.

Rapports Numériques et Point d'Accès Unique

La CSRD met l'accent sur l'importance des rapports numériques. Les entreprises sont tenues de soumettre leurs rapports de développement durable sous forme numérique, ce qui permet de les intégrer dans le point d'accès unique européen (ESAP). Cette approche numérique facilite l'accès aux données, ainsi que leur comparabilité, ce qui favorise la transparence et permet aux parties prenantes de prendre des décisions plus éclairées.

En adhérant à ces exigences clés, les entreprises peuvent s'assurer que leurs rapports sur le développement durable sont complets, précis et conformes aux normes européennes et internationales. Cela permet non seulement de respecter les obligations réglementaires, mais aussi de positionner les entreprises en tant que leaders en matière de pratiques commerciales durables, ce qui favorise la confiance des parties prenantes.

1.2. Le Champ d'Application et Mise en Pratique de la CSRD et des ESRS

La directive concernant les rapports sur le développement durable des entreprises (CSRD) est en train de transformer radicalement le paysage des entreprises européennes, en intégrant le développement durable au cœur des activités et des rapports de l'entreprise. Ce qui était autrefois un chapitre facultatif dans les rapports annuels est désormais une exigence incontournable, garantissant que le développement durable devient un élément central de la stratégie et de la communication de l'entreprise.

Renforcer la Transparence et la Responsabilité

La CSRD prévoit que plus de 50 000 entreprises, y compris les grandes entreprises non européennes ayant des activités significatives dans l'UE, doivent désormais divulguer leurs impacts sur l'environnement et la société. Ce règlement couvrira plus de 75 % du chiffre d'affaires total des entreprises européennes, ce qui renforcera considérablement la transparence et la responsabilité. À partir du 1er janvier 2024, ces exigences seront progressivement appliquées, ce qui marquera le début d'une nouvelle ère de transparence pour les entreprises.

Inclure les Petites Entreprises et les Entreprises Non Cotées en bourse

Au-delà des grandes entreprises, la CSRD s'étend également aux sociétés plus petites et non cotées, élargissant ainsi les responsabilités en matière d'information au-delà des marchés de capitaux traditionnels. Ce champ d'application élargi permet à un large éventail d'entreprises de contribuer à une économie européenne plus transparente et plus durable et d'en bénéficier.

Respecter les Critères Détaillés et Délais de mise en œuvre

Cette section présente les critères spécifiques applicables aux entreprises concernées par la CSRD et les ESRS, ainsi que les délais de mise en œuvre et les exemptions transitoires applicables. La directive établit des lignes directrices claires pour :

A partir de l'exercice 2026, la CSRD s'applique aux organisations répondant à au moins 2 des critères suivants :

50 millions d'euros de chiffre d'affaires net

5 millions d'euros d'actifs

250 salariés ou plus

Rapport sur 2024
(rapport annuel 2025)

Rapport sur 2025
(rapport annuel 2026)

Rapport sur 2026
(rapport annuel 2027)

Rapport sur 2027
(rapport annuel 2028)

Grandes entreprises d'intérêt public (> 500 employés) déjà soumises à la directive sur les rapports non financiers (NFRD)

Sociétés cotées en bourse

Banques et assurances

Grandes entreprises répondant à au moins 2 des 3 critères :
+250 employés

Chiffre d'affaires net > 50 millions d'euros

Bilan > 25 millions d'euros

PME cotées en bourse (petites et moyennes entreprises)

PME non cotées (petites et moyennes entreprises)

Toutes les entreprises de l'UE Avec > 10 employés

Les entreprises non européennes dont le chiffre d'affaires est supérieur à 150 millions d'euros dans l'UE et qui possèdent au moins une filiale ou une succursale sur le territoire de l'UE dont le chiffre d'affaires est supérieur à 40 millions d'euros dans l'UE

Indirectement, la CSRD aura également un impact sur les entreprises de moins de 10 employés, car elles sont souvent des parties prenantes des grandes entreprises déclarantes, ce qui les oblige à fournir des informations sur l'impact de leur organisation sur les indicateurs ESG.

Autoriser des Exemptions Transitoires et Modalités d'Application

Reconnaissant que les entreprises ont besoin de temps pour s'adapter aux nouvelles normes de déclaration, la CSRD prévoit une série d'exemptions transitoires afin d'offrir une période de grâce. Ces exemptions sont conçues pour aider les entreprises à se conformer progressivement aux exigences de l'ESRS.

Une Période d'Adaptation _

Au cours des premières années de mise en œuvre des ESRS, les entreprises peuvent choisir d'exclure certaines informations de la chaîne d'approvisionnement si elles ne sont pas encore disponibles. Ceci est particulièrement important pour les données relatives aux émissions indirectes (Scope 3), qui nécessitent souvent des systèmes de collecte de données complexes et une collaboration étendue tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Des Avantages pour les Petites Entreprises _

Les entreprises de moins de 750 salariés peuvent bénéficier de certains avantages initiaux. Par exemple, elles peuvent s'affranchir de certaines obligations d'information au cours des premières années, telles que des informations détaillées sur certains sujets environnementaux non climatiques ou des aspects réglementaires concernant les travailleurs et les communautés concernés.

Ces exemptions visent à garantir que l'évolution vers une transparence totale ne compromette pas la qualité des opérations et ne constitue pas une charge excessive pour les entreprises. Elles offrent une approche structurée pour parvenir à une économie plus verte et plus équitable, permettant aux entreprises de s'adapter de manière flexible et durable.

Mettre l'Accent sur une Approche Globale

En englobant un large éventail d'entreprises et en s'étendant au-delà des frontières traditionnelles du reporting, la CSRD garantit une approche globale du reporting en matière de développement durable. Ce cadre inclusif favorise non seulement la transparence, mais améliore également la qualité des informations sur le développement durable, ce qui permet aux parties prenantes de prendre des décisions plus éclairées et de favoriser une économie européenne plus durable.

2. Les Normes et Exigences en Matière de Reporting

Les normes européennes d'information sur le développement durable (ESRS) fournissent aux entreprises un cadre complet pour rendre compte de leurs pratiques en matière de développement durable. La première série de normes ESRS se compose de 12 normes qui couvrent des sujets environnementaux, sociaux, économiques et de gouvernance, garantissant ainsi des rapports exhaustifs et comparables sur le développement durable.

2.1. Les Principaux Domaines du Reporting

Environnement _

Les entreprises doivent rendre compte du changement climatique, de la préservation de la biodiversité, de la gestion de l'eau et de la gestion des déchets. Elles doivent détailler leur impact sur l'environnement et les mesures prises pour atténuer les risques et tirer parti des opportunités.

Social _

Les rapports portent sur les droits de l'homme, les conditions de travail, la santé et la sécurité, et les relations avec les communautés locales. Les entreprises doivent expliquer comment elles gèrent et protègent les droits de leurs employés, de leurs fournisseurs et des communautés.

Gouvernance _

Il s'agit de la structure et des pratiques de gestion de l'entreprise, comprenant : l'éthique des affaires, l'intégrité et la gestion des risques. Les entreprises doivent décrire leurs processus de prise de décision, leurs stratégies de gestion des risques et les efforts qu'elles déploient pour promouvoir une culture d'entreprise éthique.

Économie _

Tout en se concentrant principalement sur les aspects non financiers, les ESRS abordent également des sujets économiques tels que la création de valeur à long terme, la gestion financière durable et les relations avec les investisseurs.

2.2. Les Normes Générales et Spécifiques

Les Exigences Générales et Données à Fournir (ESRS 1 et 2) _

Ces normes constituent la base, définissant des règles transversales de reporting applicables à toutes les entreprises.

Normes thématiques (ESRS E, S, G) _

Dix normes thématiques détaillent les informations spécifiques requises en matière environnementale, sociale et de gouvernance. Ces normes précisent plus de 1 178 points de données qualitatives et quantitatives (ou datapoints), dont plus de 400 liés au changement climatique et à la main-d'œuvre.

2.3. Les différents Niveaux de Publication et Communication

La CSRD et les ESRS offrent différents niveaux de déclaration pour répondre à la diversité des entreprises :

Transversales _

Applicables à toutes les entreprises, ces normes garantissent une base commune pour la comparabilité et l'analyse.

Sectorielles _

Elles sont conçues pour répondre aux défis et aux opportunités propres à chaque secteur.

Spécifique à l'Entité _

Les entreprises sont encouragées à inclure des données spécifiques reflétant leur situation particulière.

| Normes Thématiques | | | Normes Transversales |
|---|--|----------------------------|--|
| Environnement : ESRS E | Social : ESRS S | Gouvernance : ESRS G | Exigences Générales : ESRS 1 |
| Changement Climatique E1 | Main d'oeuvre de l'entreprise S1 | Conduite commerciale G1 | Informations Générales : ESRS 2 |
| Pollution E2 | Emmployés de la chaîne de valeur S2 | | À venir |
| Eau et Ressources Marines E3 | Communautés concernées S3 | | Normes Sectorielles |
| Biodiversité et Écosystèmes E4 | Consommateurs et utilisateurs finaux S4 | | Normes proportionnées pour les PME |
| Utilisation des Ressources et Économie Circulaire E5 | | | |

2.4. Des Perspectives à Venir

Le cadre des ESRS est dynamique. En effet, des normes plus spécifiques à l'industrie sont en cours d'élaboration pour répondre aux défis et aux opportunités propres à chaque secteur. De plus, des normes simplifiées pour les petites et moyennes entreprises (PME) sont attendues, afin de garantir la proportionnalité et la pertinence des rapports sur le développement durable.

En adhérant à ces normes structurées et à ces niveaux de publication, les entreprises peuvent fournir des rapports de développement durable transparents, comparables et de grande qualité, conformes aux réglementations européennes et internationales.

3. Les Processus et les Principes pour Établir son Reporting

3.1. Le Processus Général du Reporting en matière de Durabilité

Le processus de reporting prévu par la directive sur les rapports de durabilité des entreprises (CSRD), qui utilise les normes européennes de reporting de durabilité (ESRS) comme cadre procédural, vise à garantir que les entreprises rendent compte de leurs pratiques et performances en matière de développement durable avec intégrité et cohérence. Bien que les spécificités puissent varier en fonction de la taille, du secteur et de la complexité opérationnelle de l'entreprise, le processus général comprend les étapes suivantes :

Étape 1.

Planification et Préparation

Identifier les thèmes pertinents : Déterminer les thèmes de développement durable qui sont pertinents pour l'entreprise et ses parties prenantes. Cela implique une compréhension approfondie de l'environnement de l'entreprise et des attentes des parties prenantes.

Effectuer l'Analyse de la Double Matérialité : Effectuer une Matrice de Double Matérialité afin d'identifier les sujets importants en matière de développement durable, tant du point de vue financier que du point de vue environnemental et social. Cela permet de s'assurer que l'entreprise prend en compte à la fois l'impact du développement durable sur l'entreprise et l'impact de l'entreprise sur le développement durable.

Étape 2.

Collecte et Centralisation des Données

Collecter des données qualitatives et quantitatives : Recueillir des données qualitatives et quantitatives sur les thèmes matériels identifiés. Mettre en place des systèmes solides pour recueillir ces données de manière continue et systématique.

Mettre en place des systèmes de données : Mettre en application des processus de collecte de données qui garantissent l'exactitude, la cohérence et la fiabilité au fil du temps, facilitant ainsi le suivi et l'établissement de rapports.

Étape 3.

Analyse et Évaluation

Analyser les performances : Analyser les données collectées pour évaluer les performances de l'entreprise dans les domaines du développement durable. Il s'agit notamment d'évaluer dans quelle mesure l'entreprise atteint ses buts et objectifs en matière de développement durable.

Évaluer les progrès : Évaluer régulièrement les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable, en identifiant les domaines susceptibles d'être améliorés et de faire l'objet d'ajustements stratégiques.

Étape 4.

Rédaction du Rapport

Élaborer le rapport : Rédiger le rapport conformément aux lignes directrices des ESRS. Il s'agit notamment d'organiser les données de manière à ce qu'elles reflètent clairement les impacts, les risques, les opportunités et les stratégies de développement durable de l'entreprise.

Structurer le rapport : Composer soigneusement les données afin de fournir un compte rendu transparent et complet des performances de l'entreprise en matière de développement durable.

Étape 5.

Audit Interne

Contrôler les données : Procéder à un contrôle interne du brouillon du rapport afin d'en garantir l'exactitude, la cohérence et l'alignement sur les normes d'établissement des rapports. Impliquer les différents départements et niveaux organisationnels pour valider les informations rapportées.

Valider auprès de l'intégralité des acteurs internes : Assurer la saisie et la validation des données par les différents services afin de garantir l'exactitude et l'exhaustivité des données.

Étape 6.

Audit Externe

Vérifier auprès d'un tiers indépendant : Obtenir une vérification de la part d'un tiers indépendant certifié. Ce processus de certification peut commencer par une exigence d'assurance limitée, et évoluer progressivement vers une exigence d'assurance raisonnable au fur et à mesure que les pratiques de l'entreprise arrivent à maturité.

Ajuster selon l'audit : Ajuster le rapport sur la base des constatations et des recommandations issues du processus d'assurance afin d'en garantir l'exactitude et l'exhaustivité.

Étape 7.

Publication et Communication

Publier le rapport : Publier le rapport sur le développement durable dans le cadre du rapport annuel de gestion ou en tant que document distinct. Utiliser des formats numériques pour améliorer l'accessibilité et la facilité d'utilisation.

Rendre disponibles dans les formats numériques : Veiller à ce que le rapport soit disponible dans des formats numériques interchangeables afin de faciliter l'analyse et l'accès des parties prenantes.

Étape 8.

Échange et Collaboration

Communiquer pour recueillir : Communiquer activement les résultats en matière de développement durable à toutes les parties intéressées. Établir un dialogue permanent avec les parties prenantes afin de recueillir des informations en retour et d'améliorer les processus et rapports futurs sur le développement durable.

Engager les parties prenantes : Engager régulièrement les différentes parties prenantes pour s'assurer que leurs commentaires sont intégrés dans les stratégies de développement durable et les pratiques d'établissement de rapports.

Étape 9.

Suivi et Amélioration Continue

Contrôler pour adapter : Contrôler en permanence les performances en matière de développement durable et mettre à jour les stratégies et les objectifs si nécessaire.

Améliorer en permanence : Utiliser les retours, avis et enseignements tirés du processus d'élaboration des rapports pour améliorer en permanence les pratiques en matière de développement durable, en renforçant la responsabilité de l'entreprise et les relations avec les parties prenantes.



3.2. Les 4 Piliers du Reporting sur le Développement Durable

Les rapports sur le développement durable établis dans le cadre des ESRS reposent sur quatre piliers essentiels, qui constituent l'épine dorsale d'un rapport efficace et complet :

Gouvernance _

Ce pilier se concentre sur les structures, les politiques et les procédures qui soutiennent les pratiques durables au sein de l'entreprise. Il comprend la manière dont l'entreprise est dirigée et contrôlée, en veillant à ce que les mécanismes de gouvernance favorisent la transparence et la responsabilité dans les actions de développement durable.

Stratégie _

Les entreprises doivent expliquer en détail comment leurs stratégies commerciales s'alignent sur leurs objectifs de développement durable. Il s'agit notamment de décrire comment l'entreprise prévoit de faire face aux risques et aux opportunités en matière de développement durable, en intégrant le développement durable dans la stratégie globale de l'entreprise.

Gestion des Impacts, des Risques et des Opportunités _

Les entreprises doivent expliquer comment elles identifient et gèrent les impacts, les risques et les opportunités liés au développement durable. Il s'agit d'évaluer les défis et les opportunités potentiels liés au développement durable et de décrire les mesures prises pour y faire face.

Mesures et Objectifs _

Ce pilier exige la mise à disposition de données quantitatives et qualitatives sur les performances en matière de développement durable. Les entreprises devraient fixer des objectifs clairs et suivre les progrès réalisés par rapport à ces objectifs, afin de fournir aux parties prenantes des informations mesurables et exploitables sur leurs efforts en matière de développement durable.

En adhérant à ces principes et piliers, les entreprises peuvent s'assurer que leurs rapports sur le développement durable sont solides, transparents et alignés sur les attentes réglementaires et les demandes des parties prenantes, ce qui, en fin de compte, favorise des pratiques commerciales plus durables et plus responsables.

3.3. La Mise en œuvre du Concept de Double Matérialité

Le concept de double matérialité est une innovation importante introduite par la directive sur les rapports de durabilité des entreprises (CSRD). Elle impose aux entreprises d'évaluer à la fois l'impact des questions de développement durable sur leurs performances financières (matérialité financière), mais aussi l'impact de leurs activités sur l'environnement et la société (matérialité d'impact). Cette double approche garantit une vision holistique de la durabilité, en tenant compte des effets internes et externes.

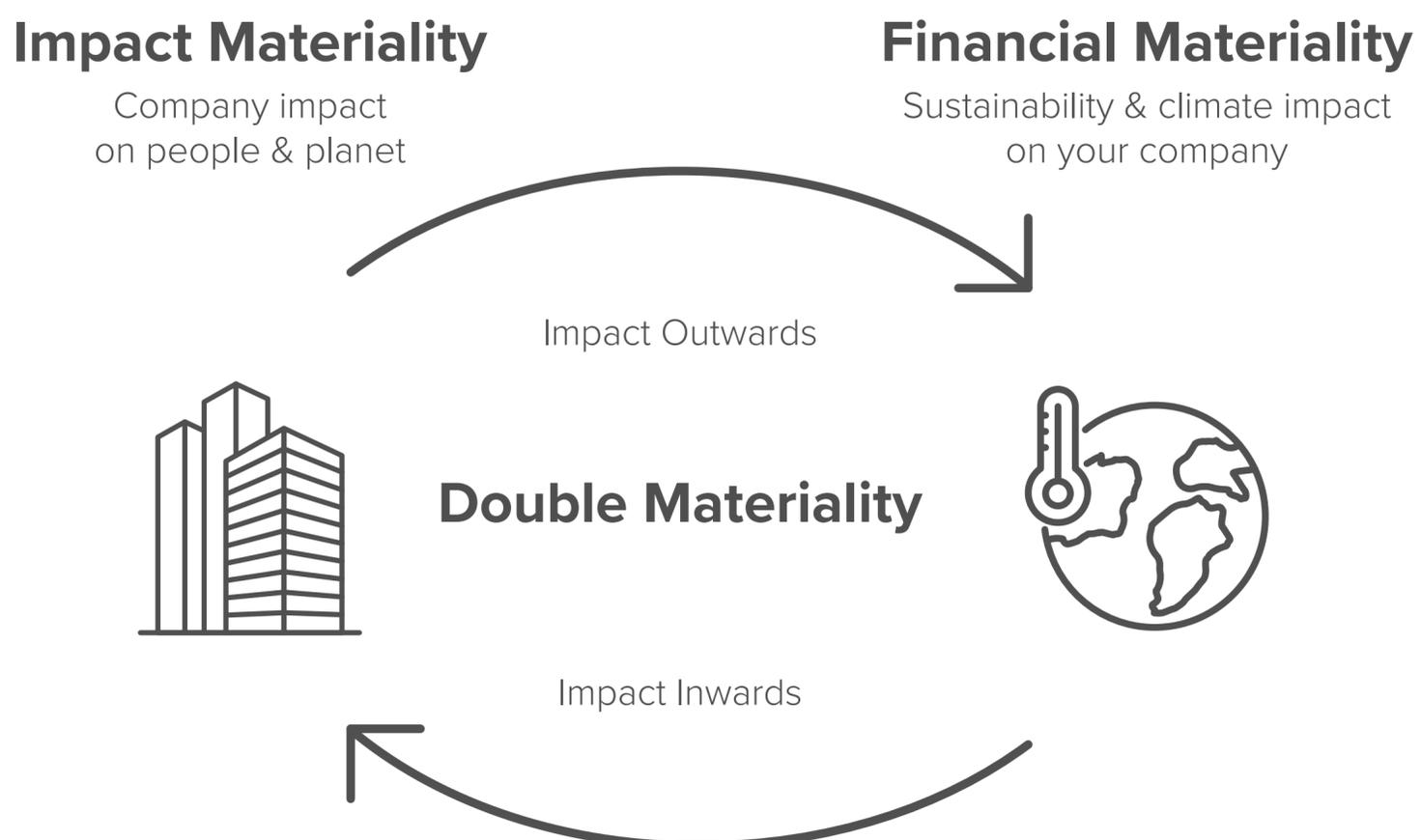
3.3.1. Comprendre la Double Matérialité

Matérialité Financière (perspective externe-interne) _

Cet aspect se concentre sur les impacts financiers potentiels des questions de durabilité sur l'entreprise. Il examine comment les risques environnementaux, les défis sociaux et les questions de gouvernance peuvent influencer les résultats financiers, notamment la rentabilité, les flux de trésorerie et la viabilité à long terme.

Matérialité d'Impact (perspective interne-externe) _

Cet aspect évalue les effets de l'entreprise sur l'environnement et la société. Il s'agit d'évaluer les impacts positifs et négatifs des activités de l'entreprise sur les parties prenantes, notamment les employés, les clients, les fournisseurs et la communauté au sens large, sur différents horizons temporels.



3.3.2. Les Étapes de la Mise en Œuvre de la Double Matérialité

Pour appliquer efficacement le concept de double matérialité, les entreprises doivent suivre un processus structuré :

1. Une Analyse Contextuelle et une Planification Stratégique _

Analyser les actions, le modèle de l'entreprise, les relations et la chaîne d'approvisionnement de l'entreprise.

Définir le calendrier de l'évaluation et préparer un plan d'engagement des parties prenantes, en identifiant les principales parties prenantes et leurs impacts potentiels.

2. L'Identification des Thèmes Pertinents _

Dresser une liste complète des problématiques matérielles potentielles en matière de développement durable en utilisant les évaluations précédentes, les processus de vigilance raisonnable, le retour d'information des parties prenantes et les critères de référence du secteur.

Identifier les impacts, les risques et les opportunités (IRO) par des approches à la fois descendantes et ascendantes.

3. De l'Évaluation à la Hiérarchisation _

Établir des critères et des seuils pour déterminer la double matérialité.

Appliquer ces critères pour hiérarchiser les questions identifiées, en engageant les parties prenantes à valider la pertinence et l'exhaustivité de l'évaluation.

4. De la Documentation et des Rapports _

Documenter clairement les méthodologies et les processus utilisés pour identifier et évaluer les questions importantes.

Il faut expliquer comment ces questions s'intègrent dans la stratégie et les activités de l'entreprise, en veillant à ce que les informations soient prêtes à être soumises à un audit externe.

5. L'Engagement des Parties Prenantes _

Maintenir une communication permanente avec les parties prenantes afin de recueillir des informations et des commentaires.

Utiliser ce retour d'information pour affiner les évaluations de la double matérialité et les pratiques en matière d'établissement de rapports.

3.3.3. L'Importance Stratégique et l'Amélioration Continue

L'analyse de double matérialité offre des avantages stratégiques qui vont au-delà de la conformité. Elle fournit des informations essentielles sur les risques et les opportunités, aidant les entreprises à améliorer leur résilience et leur compétitivité. L'engagement des parties prenantes garantit la pertinence et l'exactitude de l'évaluation, ce qui favorise la confiance et la transparence.

Il est essentiel de discuter des résultats de l'analyse de la double matérialité avec la direction générale pour aligner les initiatives de développement durable sur la stratégie de l'entreprise. Cet alignement souligne l'importance du développement durable en tant que préoccupation centrale de l'entreprise, ayant un impact à la fois sur les résultats financiers et sur le chiffre d'affaires.

En adoptant le concept de double matérialité, les entreprises peuvent créer une stratégie de développement durable équilibrée et complète. Cette approche prend en compte les impacts internes et externes, soutenant un modèle d'entreprise durable et transparent qui répond aux exigences réglementaires et favorise le succès à long terme.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter notre

[Guide Pratique sur la Double Matérialité ici.](#)

4. Des Audits et des Certifications

Dans le cadre de la CSRD, les entreprises doivent soumettre leurs données relatives au développement durable à un processus d'audit qui valide l'exactitude et l'exhaustivité de ce qui a été rapporté.

Il existe deux principaux types d'audit qui peuvent être appliqués :

Exigence d'Assurance Limitée _

Ce premier niveau de vérification fournit une assurance modérée que les informations sur le développement durable ne contiennent pas d'erreurs significatives. Il s'apparente à un examen plutôt qu'à un audit complet, offrant une validation préliminaire des données rapportées.

Exigence d'Assurance Raisonnable _

Ce niveau d'audit plus complet offre une grande confiance dans le fait que les données sur le développement durable ne comportent pas d'inexactitudes significatives. Il implique un examen approfondi similaire aux audits financiers traditionnels, garantissant un processus de validation plus profond et plus rigoureux.

La plupart des entreprises optent initialement pour une assurance limitée en raison des exemptions transitoires prévues par la directive CSRD, qui prévoient une période d'adaptation. Toutefois, à mesure que les entreprises se familiarisent avec les exigences en matière de rapports et que la CSRD se rapproche d'une mise en œuvre complète, on s'attend à ce que les entreprises passent à l'assurance raisonnable.

5. La Publication de Données et la Communication

La CSRD et les ESRS établissent un cadre solide pour la publication des données environnementales (E), sociales (S) et de gouvernance (G). Les entreprises sont tenues de rendre compte d'une variété de sujets au sein de ces catégories, reflétant leurs impacts opérationnels et leur performance en matière de développement durable.

5.1. Garantir la Qualité et la Transparence des Données

Pour préserver la crédibilité et la facilité d'utilisation des rapports ESG, les entreprises doivent mettre en œuvre les pratiques suivantes :

Des Systèmes robustes de Collecte de Données _

Mettre en place des process capables de collecter et de traiter des données précises et vérifiables qui reflètent les activités réelles de l'entreprise.

Des Audits Internes Réguliers_

Effectuer régulièrement des audits en interne pour s'assurer que les données communiquées sont exactes et à jour. Les audits internes permettent d'identifier et de corriger toute anomalie à un stade précoce du processus de déclaration.

Une Politique de Transparence _

Adopter des politiques claires en matière de collecte, d'utilisation et de divulgation des données. Il s'agit notamment de fournir des méthodologies et des pratiques détaillées pour garantir la transparence du traitement des données.

Des Audits Externes _

Engager des tiers indépendants pour vérifier les données rapportées. L'audit externe augmente la confiance des parties prenantes dans les informations rapportées et renforce la crédibilité du rapport.

La Communication avec les Parties Prenantes _

Maintenir une interaction continue avec les parties prenantes, en tenant compte de leurs retours pour améliorer la pertinence et l'orientation des rapports sur le développement durable.

5.2. Les Avantages dans la Transparence des Rapports

La publication de ses données et la transparence dans le cadre de la CSRD et des ESRS ne sont pas seulement des mandats réglementaires ; elles sont essentielles pour instaurer la confiance et le soutien des investisseurs, des consommateurs et d'autres parties prenantes clés. Un rapport ESG transparent et fiable démontre l'engagement d'une entreprise en faveur de pratiques durables et responsables, renforçant ainsi sa réputation et sa compétitivité sur le marché mondial.

5.3. L'Accent mis sur la Numérisation

La CSRD souligne l'importance de la numérisation dans les rapports sur le développement durable. Cette approche modernise la présentation et l'accessibilité des rapports, les rendant plus utiles pour les parties prenantes.

Des Formats de Rapport Standardisés _

Les données doivent être présentées dans des formats numériques normalisés afin de faciliter l'analyse et la comparaison.

Une Interopérabilité _

Les rapports doivent être compatibles avec la plateforme du point d'accès unique européen (ESAP), afin de permettre aux utilisateurs et aux investisseurs d'accéder directement aux informations.

Le Balisage XBRL _

Pour améliorer l'accessibilité et la facilité d'utilisation des données, les rapports ont recours à l'utilisation de balises XBRL (eXtensible Business Reporting Language), qui rendent les données facilement identifiables et extractibles.

En adoptant ces pratiques numériques, la CSRD vise à rendre les rapports sur le développement durable plus accessibles et plus utiles pour toutes les parties prenantes, en soutenant la responsabilité d'entreprise et la performance durable.

6. Les Solutions Logicielles permettent une Conformité totale à la directive CSRD

Dans le paysage réglementaire actuel, il est essentiel de disposer des bons outils pour une gestion efficace du développement durable et des rapports d'information. APLANET propose une solution complète pour aider les entreprises à se conformer à la directive CSRD, en associant une technologie avancée à une assistance experte pour rationaliser l'ensemble du processus.

Comment le logiciel APLANET peut-il vous aider à respecter la directive CSRD ?

L'Automatisation et la Gestion des Données

Des Collectes automatisées des données _

Avec une collecte de données efficace à partir de multiples sources internes et externes, ce qui réduit les erreurs et permet de gagner un temps précieux. Intégration transparente avec les systèmes existants via notre API, garantissant des mises à jour en temps réel et la précision des données.

La Gestion des Indicateurs ESG _

Suivre les indicateurs (KPIs) et assurer la conformité avec les réglementations en vigueur, notamment la CSRD et les ESRS.

Une Centralisation des Données _

Consolider toutes les données ESG et les KPIs en un seul endroit accessible, en améliorant l'exactitude des données grâce à des contrôles automatisés de validation et de cohérence.

Des Analyses et des Rapports

L'Analyse des Écarts et l'Analyse de Double Matérialité _

Effectuer des analyses approfondies des écarts afin d'identifier et de combler les disparités dans les pratiques de reporting. Simplifier les Matrices de Double Matérialité, en vous guidant dans la cartographie des parties prenantes, le suivi des concurrents et les évaluations de l'impact financier.

L'Analyse et Visualisation des Données _

Utiliser des tableaux de bord et des outils d'analyse intuitifs pour interpréter les données relatives au développement durable. Prendre des décisions éclairées sur la base d'informations solides, en visualisant les performances ESG à l'aide de tableaux de bord clairs et interactifs.

Des Rapports Personnalisables _

Créer des rapports complets conformes aux normes CSRD et ESRS. Générer des rapports dans les formats recommandés par l'EFRAG (PDF/XBRL), garantissant la conformité réglementaire et une communication transparente avec les parties prenantes.

L'Intégration Fluide et Cohérente _

Assurer la compatibilité avec les normes mondiales en reliant les ESRS à d'autres cadres internationaux, tels que le GRI, la SFDR et les rapports sur l'empreinte carbone. Cela permet d'éliminer les doubles saisies et de rationaliser les processus de reporting.

Une Évaluation des Fournisseurs _

Gérer et évaluer les fournisseurs en les regroupant et en les associant à des impacts spécifiques. Découvrez comment votre chaîne d'approvisionnement influence la performance ESG de votre entreprise, ce qui vous permet de prendre des décisions stratégiques.

Les Conseils d'Experts _

Bénéficier de l'expertise de professionnels chevronnés et d'un vaste réseau de partenaires consultants. Bénéficier d'un onboarding personnalisé, d'une formation de haut niveau, d'un conseil continu et d'une assistance technique pour maximiser vos résultats et atteindre vos objectifs en matière d'ESG.

Une Efficacité opérationnelle pour assurer la Conformité

Une Efficacité Opérationnelle _

Simplifier et rationaliser le processus d'établissement de rapports sur le développement durable, en rendant la conformité à la directive CSRD plus facile à gérer et moins sujette aux erreurs. S'adapter à l'évolution des besoins de l'entreprise grâce à des solutions évolutives.

Préparation aux Audits _

Préparer les équipes aux audits internes et externes grâce à une base de données solide et traçable. Assurer la cohérence et la transparence des données grâce à des flux de travail détaillés, des historiques de saisies et l'archivage des documents.

La Solution APLANET pour Préparer la CSRD se Compose de 4 Modules clés _

MATERIALITY_

Vous guide dans l'analyse de la double matérialité pour la conformité à la CSRD. Générer sans effort des matrices de matérialité, de double matérialité et d'IROs, en visualisant et en hiérarchisant les questions ESG clés.

SUSTAINABILITY_

Une solution complète de gestion des données ESG qui place vos données au cœur de la prise de décision. Collecter, mesurer, analyser et reporter efficacement les données ESG, en vous alignant sur les principales normes ESG.

NEUTRALITY_

Suivre et déclarer les émissions de carbone de manière exhaustive. Calculez l'ensemble de votre empreinte carbone (Scope 1, 2 et 3) avec précision, en respectant le GHG protocol.

SUPPLY CHAIN_

Évaluer et gérer efficacement les fournisseurs. Créer et relier les impacts des KPIs aux ESRS, en veillant à ce que les performances de votre chaîne d'approvisionnement en matière de développement durable s'alignent sur vos objectifs ESG.

En intégrant les outils avancés et l'assistance d'experts d'APLANET, les entreprises peuvent non seulement se conformer aux exigences de la CSRD et des ESRS, mais aussi se positionner en tant que leaders proactifs en matière de durabilité, en favorisant la croissance à long terme et l'impact positif.

Si vous souhaitez en savoir plus sur la manière dont cet outil peut vous aider, demandez une démonstration.

**DEMANDEZ
UNE DÉMO ICI**

A Propos de APLANET

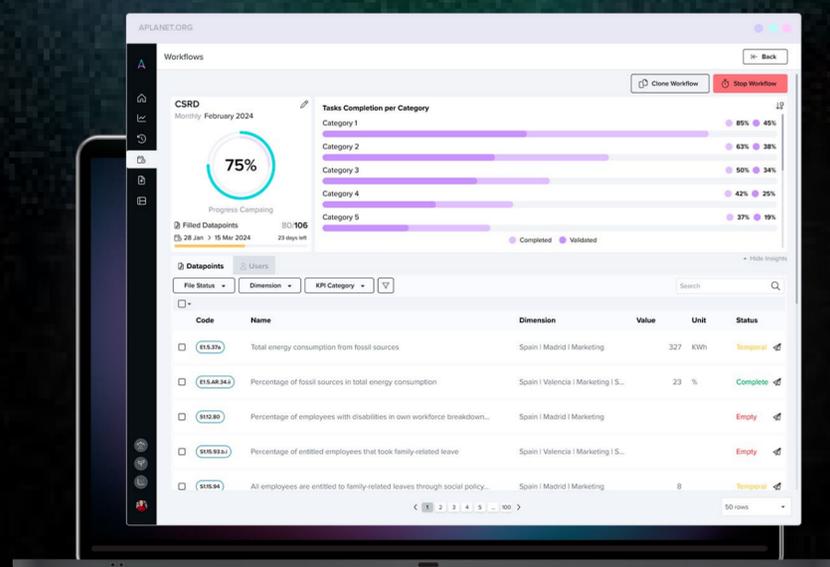
APLANET est une technologie au service de la prise de décision. Notre plateforme technologique de gestion et d'analyse ESG aide les entreprises à :

Organiser, mesurer, analyser et communiquer leurs données ESG de manière personnalisée, efficace et rentable.

Disposer d'une source d'information de référence dans l'écosystème du développement durable.

Extraire des informations qui leur permettent d'établir des stratégies fondées sur des données afin d'optimiser leurs décisions commerciales, d'accélérer et de conduire le changement, et de maximiser leur impact positif sur les parties prenantes.

Notre logiciel relie l'ensemble de la chaîne de valeur de l'entreprise à ses objectifs ESG et permet à l'ensemble de l'architecture de l'entreprise d'être orientée vers l'activité et l'impact positif.



Ils Font Confiance à APLANET

BANQUE

Banco Caminos
Singular Bank
CecaBank
Crédito Agrícola

TÉLÉPHONIE et TÉLÉCOMMUNICATIONS

Velatia
Dominion

SANTÉ

Hospital Care

GESTION DE PATRIMOINE

MCassab

VINS ET SPIRITUEUX

Familia Torres
Entrecanales Domecq et
fils

FONDS D'INVESTISSEMENT

Portobello Capital
Aqua Capital Partners

SOLUTIONS TECHNIQUES, TECHNOLOGIQUES ET D'INGÉNIERIE

Allonda
Grupo Fagor

COMMUNICATION

Globo

CABINET D'AVOCAT

Lee
Brock
Camargo Advogados

PRODUCTION ET DISTRIBUTION

Inpasa
Solina
Bunge

ÉNERGIE

Unicoba
Grupo Urca Energía
EDP España
Grupo Gransolar
Finerge Renewables

PRODUCTION et EXPORTATION

Klabin

INDUSTRIE TEXTILE

Grupo Lunelli

TRANSPORT ET INFRASTRUCTURE

CAF
Coundril S.A.

IMMOBILIER

Walmart

ENSEIGNEMENT

Porto Business School
Grupo PROEDUCA

BIJOUTERIE

THOM Group

ALIMENTATION

Angulas Aguinaga
Europastray SA

ONG

Fundación Tierra Pura

CONTACTEZ NOTRE ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES

APLANET

**ESG TECHNOLOGY
TO DRIVE
BUSINESS GROWTH**